

TWAY NATIONAL WILDLIFE AREA



What makes Tway NWA so special?

When Tway National Wildlife Area (NWA) was established in 1971, water levels in the wetlands were too unstable to provide suitable habitat for waterfowl. Today, the wetlands are maintained at managed levels, creating permanent wetland habitat for a variety of wildlife species.

Located near the headwaters of the Carrot River in central Saskatchewan, this 244-hectare NWA provides:

- important breeding and migratory staging habitat for waterfowl including **Canada Geese**, **Mallards**, **Redheads** and **Canvasbacks**, and for water and marsh birds such as **rails**, **bitterns**, **phalaropes**, **American Coots** and **grebes**;
- nesting habitat for marsh-dependent songbirds such as **wrens**, **warblers**, **blackbirds** and **sparrows**;

- breeding and foraging habitat for mammal species such as **Muskrat**, **Beaver** and **Mule Deer**.

Water levels in the Tway NWA marsh complex are managed in partnership with Ducks Unlimited Canada to provide habitat for marsh-dependent wildlife, particularly migratory waterfowl.

What are Environment and Climate Change Canada Protected Areas?

Environment and Climate Change Canada establishes marine and terrestrial NWAs for the purposes of conservation, research and interpretation. NWAs are established to protect migratory birds, species at risk, and other wildlife and their habitats. NWAs are established under the authority of the *Canada Wildlife Act* and are, first and foremost, places for wildlife.

Migratory Bird Sanctuaries (MBSs) are established under the authority of the *Migratory Birds Convention Act, 1994*, and provide a refuge for migratory birds in marine and terrestrial environments. The current Protected Areas Network consists of 54 NWAs and 92 MBSs comprising more than 12 million hectares across Canada.

What can I do at Tway NWA?

Access to Tway NWA is permitted for activities such as bird-watching, photography, berry picking and hiking. Hunting is allowed, subject to provincial and/or federal regulations and conditions. More information on access and permitting for Tway NWA can be obtained by contacting the Environment and Climate Change Canada regional office.



Who can I contact?

Environment and Climate Change Canada
 Prairie Northern Region
 Canadian Wildlife Service
 115 Perimeter Road
 Saskatoon, Saskatchewan S7N 0X4
 1-800-668-6767
ec.enviroinfo.ec@canada.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa

Where is Tway NWA?





RÉSERVE NATIONALE DE FAUNE DE TWAY



Réserve nationale de faune de Tway

Pourquoi la réserve de Tway est-elle si particulière?

Lors de la création de la Réserve nationale de faune (RNF) de Tway en 1971, les niveaux d'eau des milieux humides étaient trop instables pour offrir un habitat convenable aux populations de sauvagine. Aujourd'hui, les niveaux des milieux humides sont contrôlés, créant ainsi un habitat de milieux humides permanent pour diverses espèces fauniques.

Située près des eaux d'amont de la rivière Carrot au centre de la Saskatchewan, cette RNF de 244 hectares offre :

- un important habitat de reproduction et de rassemblement migratoire pour la sauvagine, notamment la **Bernache du Canada**, le **Canard colvert**, le **Fuligule à tête rouge** et le **Fuligule à dos blanc**, ainsi que pour des oiseaux aquatiques et de marais comme les **râles**, les **butors**, les **phalaropes**, le **Foulque d'Amérique** et les **grèbes**;

- un habitat de nidification pour les oiseaux chanteurs qui dépendent des marais comme les **troglodytes**, les **parulines**, les **carouges** et les **bruants**;
- un habitat de nidification et d'alimentation pour certains mammifères, notamment le **rat musqué**, le **castor** et le **cerf mulet**.

Les niveaux d'eau du système de marais de la RNF de Tway sont gérés en partenariat avec Canards Illimités Canada afin d'offrir un habitat aux espèces fauniques qui dépendent des marais, particulièrement la sauvagine migratrice.

Qu'est-ce que les aires protégées d'Environnement et changement Climatique Canada?

Environnement et changement Climatique Canada établit des RNF marines et terrestres à des fins de conservation, de recherche et d'interprétation. La création de RNF vise à protéger les oiseaux migrateurs, les espèces en péril et d'autres

populations sauvages ainsi que leurs habitats. Les RNF sont établies en vertu de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada* et sont d'abord et avant tout des territoires destinés aux espèces sauvages. Les refuges d'oiseaux migrateurs (ROM) sont établis en vertu de la *Loi de 1994 sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* et procurent un refuge aux oiseaux migrateurs dans les milieux terrestres et marins. Le réseau d'aires protégées actuel comprend 54 RNF et 92 ROM qui couvrent une superficie de plus de 12 millions d'hectares au Canada.

Que puis-je faire dans la réserve de Tway?

L'accès à la RNF de Tway est permis pour des activités comme l'observation d'oiseaux, la photographie, la cueillette de baies et la randonnée pédestre. La chasse est permise, pourvu qu'elle respecte les conditions et règlements provinciaux et fédéraux. Pour de plus amples renseignements sur l'accès à la RNF et sur l'obtention de permis, veuillez communiquer avec le bureau régional d'Environnement et changement Climatique Canada.



Rat musqué



Bernaches du Canada

Avec qui puis-je communiquer?

Environnement et changement
Climatique Canada
Région des Prairies et du Nord
Service canadien de la faune
115 Perimeter Road
Saskatoon (Saskatchewan) S7N 0X4
1-800-668-6767
ec.enviroinfo.ec@canada.ca
www.ec.gc.ca/ap-pa

Où est la réserve de Tway?



ISBN : 978-0-660-21570-9
N° de cat. : CW66-358/2013F-PDF
Pour obtenir de plus amples renseignements sur les droits de reproduction, veuillez communiquer avec le Centre de renseignements à la population d'Environnement et Changement climatique Canada au 1-800-668-6767 (au Canada seulement) ou 819-997-2800 ou par courriel à ec.enviroinfo.ec@canada.ca.
Photos : © Environnement et changement Climatique Canada à moins d'avis contraire; Paysages (en couverture et au centre) de D. Henderson; Rat musqué de T. Kemper
© Sa Majesté la Reine du chef du Canada représentée par la ministre de l'Environnement, 2017

